

ÉLECTIONS RÉGIONALES - 20 ET 27 JUIN 2021



PRADIÉ

DU COURAGE POUR L'OCCITANIE

PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE - PAYS CATALAN



**LE COURAGE D'UNE
POLITIQUE DE TRANSPORT
INNOVANTE**

UNE POLITIQUE DE TRANSPORT INNOVANTE



1 LGV : PLUS QUE DES DÉCLARATIONS, IL FAUT DES ACTES

La Région ne peut pas se contenter de déclarations d'intention sur la LGV, elle doit obtenir des garanties fermes et définitives.

• **Dès notre arrivée aux responsabilités, nous exigerons du Gouvernement qu'il prenne un engagement financier ferme.** Les sommes annoncées ne sont aujourd'hui que virtuelles. Elles n'obligent aucun gouvernement présent ou à venir. D'autres Régions ont pris de l'avance sur nous. Il est temps de passer aux actes.

3 RÉSEAU ROUTIER : UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

• **Créer un Fonds d'investissement régional pour les routes.** La Région Occitanie investira 200 millions € pour aider chaque département à réaliser un aménagement routier stratégique au cours du mandat. Les projets d'aménagement devront être présentés avant juin 2022. Les entreprises régionales seront mobilisées pour porter ces innovations.

Investir dans les routes ne donne pas le droit de polluer. Dans nos projets d'infrastructures routières, nous soutiendrons des innovations respectueuses de l'environnement.

• **Exiger le développement d'interconnexions entre les transports publics et soutenir les constructions de parkings relais** permettant de libérer des places de stationnement dans les centres-villes et d'inciter à l'utilisation des transports en commun.

• **Dans le revêtement des routes, exiger l'utilisation de matériaux plus durables** (biosourcés et recyclables) et la réalisation d'aménagements, anti-bruit et anti-pollution.

• **Priorité au covoiturage et aux véhicules « verts »** dans les politiques régionales.

• **Majorer les subventions aux entreprises qui contribueront au financement de nouvelles bornes sur leur parking, en zone périphérique.**

• **Protéger le secteur des bornes de recharge** - secteur économique d'avenir - en soutenant les entreprises concernées et les sous-traitants grâce au Fonds souverain régional. Ce savoir-faire ne doit pas quitter la Région !

2 UNE RÉGION EXIGEANTE AVEC LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

• **Tripler les pénalités appliquées à la SNCF en cas de retards.** Les 700.000€ de pénalités ne sont aujourd'hui pas suffisamment dissuasives, au regard des 300 millions € investis chaque année par la Région pour soutenir les lignes régionales.

• **Conditionner les investissements de la région à la réalisation, par la SNCF, d'un rapport annuel d'impact,** avec les chiffres de la fréquentation et de la ponctualité sur les lignes régionales, qui sera communiqué à chaque abonné.

• **Communiquer chaque semaine sur les retards de TER** pour faire pression sur la SNCF et refuser le démantèlement des petites lignes.

4 UNE RÉGION PLUS ACCESSIBLE ET ATTRACTIVE

• **Mener une politique de sauvegarde des aéroports régionaux, indispensables à l'économie locale et au tourisme.**

• **Faire de l'Occitanie la Région-capitale de l'avion propre** en défendant un paquet intégré d'innovations (Avion, Aéroports, accès ...) exportable à toutes les grandes régions internationales.

• **Veiller à la modernisation des voies fluviales d'Occitanie et assurer leur promotion en Europe et à l'étranger.**

5 ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DES DÉPLACEMENTS

• **Déploiement systématisé de la vidéoprotection dans les transports en commun régionaux.**

• **Mise en place d'une plateforme permettant le signalement discret par SMS des incivilités et des situations critiques.**

• **Créer une Police régionale des transports.**

• **Lutter contre la fraude, les fausses identités, les fraudeurs récidivistes** et exiger un renforcement des contrôles et de la présence policière dans les gares.

• **Créer une « Convention du bénévole » qui permettra une prise en charge à 50% des trajets TER de ces derniers** (associations reconnues d'intérêts publics).

• **À travers la grande cause régionale du handicap, travailler au développement des services et de l'accessibilité des infrastructures de transport,** notamment dans le ferroviaire.